Image not found or type unknown

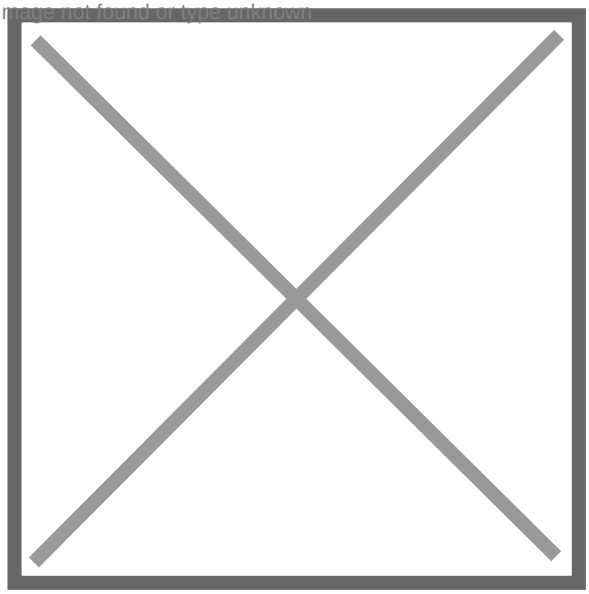

Droit de visite de ma belle mere

Par **coach86**, le **28/04/2010** à **19:59**

bonsoir ,
je viens de recevevoir un acte d'huissier ,de la part de ma belle mère qui exige son droit de visite qu'elle a obtenu en notre absence ,mes enfants refusent de la voir et nous forçons pas les enfants car c'est une femma directive et castratrice ,si je me refuse de l'autorisé à la présentation d'enfants ,pouvez vous me dire je risque quoi?
MERCI DE VOTRE AIDE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés